

En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 925

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

un pouvoir de décision économique, donc un poids social accru.

Des fonds de telle nature pourraient être aussi, à la suédoise, alimentés par les bénéficiaires des entreprises.

Beat Kappeler ne s'arrête pas à ces initiatives, qui ont pourtant leur originalité propre. Ce qui l'intéresse, c'est le pouvoir du salarié sur sa propre entreprise. Il faut, dans cette perspective, insister sur des chiffres souvent ignorés, ceux du montant de l'épargne des sociétés. Avec 17,5 milliards, les sociétés mettent en réserve beaucoup plus que tous les ménages réunis. Elles seraient donc en mesure d'alimenter un fonds géré par le personnel en le dotant d'actions dont la valeur correspondrait à ce gigantesque autofinancement. Au lieu que seuls les actionnaires ordinaires bénéficient par plus-value de leurs titres de l'enrichissement de l'entreprise, enrichissement auquel il n'ont pas contribué activement, les véritables responsables de la réussite en profiteraient, non sous forme de salaires accrus, à convertir en biens de consommation, mais en titre de propriété sur leur propre entreprise.

On retrouve les thèses que nous avons depuis longtemps défendues sur l'épargne négociée. Par rapport aux expériences d'il y a vingt ans, ces idées, hélas, aujourd'hui sont en recul. Alors que d'aucuns voudraient, pour mieux lutter contre les *raiders* et les OPA inamicales, empêcher toute sous-évaluation boursière, souhaitant que les actions vendues anonymement en bourse traduisent par leur cours toute augmentation des réserves, pourquoi la contre-proposition, celle de l'épargne négociée, ne reprend-elle pas vigueur? Elle serait pourtant une réplique forte et imparable aux *raiders*. Si les syndicats ne saisissent pas l'opportunité du climat actuel pour une relance de cette idée forte, ils laissent passer leur chance.

Le rachat par le personnel

Beat Kappeler donc s'intéresse plus particulièrement aux rachats d'entreprises par leur personnel. On en avait jusqu'ici une idée fautive, n'ayant à l'esprit que les décisions isolées de travailleurs n'acceptant pas la faillite et reprenant courageusement l'entreprise à leur propre compte. Or l'évolution internationale est tout autre. Quelques exemples.

Avis, location de voiture, rachetée en 1987 par son personnel pour 2,5 milliards, à crédit.

Pan Am voit le personnel souscrire au 1/6 de son capital.

Kappeler estime qu'aux Etats-Unis, un travailleur sur dix participe sous une forme ou une autre au capital de sa propre société. Le juriste Louis O. Kelso de San Francisco, qui a mis au point un modèle de rachat total ou partiel d'entreprise par le personnel ESOP (*employee stock ownership plans*) s'attend à voir le quart des places de travail américaines passer entre les mains des salariés.

Est-ce cher?

Lorsque l'entreprise est prospère, on imagine l'opération fort coûteuse. Pas nécessairement.

Beat Kappeler a calculé le coût de quelques opérations récentes suisses.

Le paquet d'actions permettant d'avoir une influence dominante sur Sulzer a été vendu par Tito Tettamanti à Werner K. Rey pour un prix qui correspond à 6000 francs par place de travail.

Si le personnel de Mikron à Bienne avait voulu souscrire le paquet d'actions détenu par le fondateur Gasser (51% des voix), c'est aussi 6000 francs que chaque travailleur aurait dû déboursier.

Le groupe d'EMS a dû coûter à Christoph Blocher 10'000 francs par place de travail.

Ces chiffres révèlent donc des opérations accessibles. Le système ESOP dont il a été question les rend possibles aux Etats-Unis grâce à deux facilités. D'abord le recours aux prêts bancaires. Une fondation emprunte la somme nécessaire pour le rachat; elle est détentrice des actions, les dividendes paient en totalité ou partiellement les intérêts dus.

La rentabilité de l'opération est obtenue grâce aux fortes exonérations fiscales: pas d'impôts sur les dividendes reçus par la fondation et pour les banques, qui avancent le crédit, exonération fiscale de moitié sur les intérêts encaissés. Une fois maître du jeu, le personnel, parfois, agit comme les managers et en donne la démonstration. La vente de la filiale européenne d'Avis, pour 400 millions, contribua de manière décisive au remboursement des crédits sollicités pour l'opération d'achat de l'ensemble du groupe.

Un mouvement général

Partout, la législation encourage les prises de participation par le personnel.

Au Canada, avec des prêts et des subventions gouvernementales, les syndicats investissent dans le capital risque. En France, exonération fiscale pour les fonds de participation. Le modèle suédois est connu.

Ce qui frappe dans ce recensement dressé par Kappeler, c'est le dynamisme que reflètent ces prises de participation. Elles ne sont pas la solution de la question sociale, mais une manière de bousculer les classements figés. Les salariés récupèrent une part de pouvoir. Significatif de voir les incitations données par des Etats réputés pour leur libéralisme.

En Suisse, on observe, entre toutes, la plus forte formation de capital par la nation, mais aucune exploitation par les salariés de cette situation unique. Signe inquiétant sur le degré de notre dynamisme national. ■

EN BREF

Plusieurs écoles primaires privées avaient été fondées dans le canton de Zurich dans la foulée de 1968. Trois existent encore, mais les pionniers ont été remplacés par des enseignants plus classiques. Ces derniers, cependant, souffrent encore de la méfiance des «bien pensants». Ces écoles sont situées à Affoltern am Albis, Oberglatt et Zurich-Trichtenhausen.

Les autorités de la ville de Berne mènent actuellement une campagne pour modérer le chauffage et l'usage de la voiture personnelle. La documentation est imprimée sur papier recyclé (y compris, nouveauté, l'affiche) et sur du matériel sans cadmium (étiquettes collantes).

Les associations nationales de sociologie de Suisse, d'Autriche et d'Allemagne fédérale ont organisé un congrès commun à Zurich. Un congrès de sociologie avait déjà eu lieu il y a soixante ans en Suisse, mais les sociologues germanophones n'avaient alors que la société allemande comme lieu de rassemblement.